

CRÉATION D'UNE TRAPPE DE VISITE DANS UN MUR ISOLÉ EN PAILLE HACHÉE

Notice de réalisation

Objectif

Permettre la mise en œuvre de trappes d'accès dans les parois isolées avec de la paille hachée, afin d'assurer le suivi du non développement fongique pendant les cinq premières années d'exploitation.

1. Prévoir la localisation

- Positionnement préférentiel :
 - Façades nord ou nord-ouest (zones les plus exposées au risque fongique).
 - Sur les parois isolées en paille hachée.
 - Choisir une paroi dite défavorable (exposition à l'humidité importante).
- Nombre de trappes : 1 seule trappe par bâtiment est suffisante si
 - Toutes les parois ont les mêmes caractéristiques.
 - La mise en œuvre de la paille est réalisée en moins de deux mois.
 - Les conditions d'usage (hygrométrie, occupation) sont identiques.

2. Concevoir la trappe

- Prévoir de réaliser l'accès :
 - Par le côté intérieur (mur dans le bâtiment)
 - Exceptionnellement, par le côté extérieur si la paille est derrière un mur plein ou un pare-vapeur.
- Prévoir de réaliser l'accès :
 - Par le côté intérieur (mur dans le bâtiment)
 - Exceptionnellement, par le côté extérieur si la paille est derrière un mur plein ou un pare-vapeur.



- Dimensions recommandées : largeur d'une main (prélèvement réalisé manuellement, sans outil). Positionnée à 400 mm du sol fini.

ielo

La coopérative innovante qui développe et commercialise l'isolation paille hachée

CRÉATION D'UNE TRAPPE DE VISITE DANS UN MUR ISOLÉ EN PAILLE HACHÉE

Notice de réalisation

- Support du panneau de fermeture :
 - Panneau rigide (type OSB ou fibre de bois).

La trappe est découpée dans ce panneau et refermée à l'aide d'un panneau de même nature, plus large que l'ouverture (en surimposition).

3. Effectuer le prélèvement et la remise en état

- Accès via la trappe de visite réalisée et prélèvement à la main
- Rebouchage de la cavité avec un isolant souple autre que la paille hachée
- Envoi des échantillons à l'aide du kit fourni pour analyse

>> cf. la notice de prélèvement détaillée pour cette étape



- Réfection complète de l'étanchéité à l'air et à la vapeur :
 - À rétablir après chaque ouverture avec des joints auto-expansibles ou des adhésifs en périphérie du panneau.
 - Reprendre la membrane pare-vapeur si elle est présente.

Exigences de suivi (ATEX de cas « a »)

Année	Nombre de prélèvements
0	1 (à la mise en œuvre)
1-3	2 par an
4-5	1 par an

Assistance et contact

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter avant toute réalisation.
Par mail à contact@ielo.coop ou par téléphone au 05 23 53 21 82.